



Réf. : DRP/DPSM/UTAM-Est/2022-300/EI

le 29 avril 2022

LOCHWILLER – ANALYSE DES MESURES TOPOGRAPHIQUES	
Rédacteur : E. IATAN	Entité : DRP/DPSM/UTAM EST
Projet : Lochwiller – Mesures topographiques	Numéro : AM22EST008
Date : 30/03/2022	Lieu : Freyming-Merlebach
Objet : <b>Résultats de la campagne de mesures n°51 du 30 mars 2022</b>	
Diffusion interne : participants + N. TAILLEFER, V. QUÉRÉ, M. THIBERT	
Diffusion externe : DREAL Grand-Est : P. HANOCQ, V. BLANCHARD	
GEODERIS : R. HADADOU, M. KIMMEL	
Signature (N+1) : Vincent QUÉRÉ 	

## 1. Contexte général et historique

La commune de Lochwiller (67) fait l'objet de mesures topographiques (nivellement et translation) suite à des désordres observés sur les façades des maisons ainsi que sur la chaussée au niveau du lotissement Weingarten. Cinq campagnes ont été réalisées en 2013 dans le cadre de l'expertise judiciaire (premier levé faisant office de référence : **7 mars 2013**).

En **2014**, le réseau est constitué de 44 repères, 19 anciens points issus de la procédure judiciaire et 25 nouveaux points. Le repère R1014 a été supprimé car il était en doublon du point R1013 distant d'un mètre.

En **2015**, à la demande de la DREAL Alsace, 12 nouveaux repères ont été implantés et mesurés à compter du levé du **29 septembre**, conformément au rapport Géodéris E2015/127DE – 15ALS33010. Ils sont numérotés de R1051 à R1062.

En **2017**, à la demande de la DREAL Grand-Est suite aux propositions du BRGM (courriel du 23 décembre 2016), 27 nouveaux repères ont été implantés et mesurés à compter du levé du **30 mars 2017**. Ils sont numérotés de R1063 à R1089. Ils se situent autour de l'ancien réseau, au nord de la rue des Vignes, à l'ouest de la rue des Prés et de l'Étang, au sud-est du lotissement (vergers). De plus, les têtes de forage des quatre déformètres (DF1 à DF4) sont intégrées dans le réseau.

Des travaux de comblement des crevasses ayant été réalisés en **septembre 2017**, 11 repères ont été installés de part et d'autre de celles-ci lors de la campagne du **2 octobre 2017**. Ces points seront utilisés comme des fissuromètres et permettront de vérifier le comportement des crevasses dans le temps. Les repères sont numérotés de R1090 à R1100 et sont positionnés par doublons le long des crevasses situées sur le verger et au niveau de l'impasse Koellberg.

Une seconde phase de travaux de restauration de la voirie s'est déroulée du **29 juillet au 5 août 2019** au niveau de la place de contournement de l'impasse du Koellberg. Un traitement de petites fissures a également été réalisé.

**Depuis juin 2020**, les travaux de réalisation du dispositif de pilote de rabattement sont en cours.

**Le 25 août 2020**, un levé supplémentaire et partiel des repères d'auscultation du réseau au droit du site (35 points) a été effectué. Ce levé fait suite aux événements et observations divers et variés survenus sur le lotissement du Weingarten à Lochwiller, à savoir :

- apparition de fissures et bourrelés sur l'impasse Koellberg au droit des anciennes zones de crevasses qui avaient fait l'objet d'un traitement en 2017. Cet événement pourrait être à l'origine d'une rupture du tubage de piézomètre SC5 qui n'a d'ailleurs pu être équipé dans le cadre du suivi du niveau d'eau de la nappe du Keuper ;
- rupture d'une canalisation d'eau potable dans la nuit du 20 au 21 août dans le lotissement.

**Le 9 juillet 2021**, mise en route de la pompe dans le forage de rabattement pour début d'une phase de tests.

**Les levés de la campagne de mesures n° 48 du mois de septembre 2021 n'ont pas pu être exploités suite à un problème rencontré par le prestataire, rendant les valeurs horizontales (Z) non exploitables.**

**Le prestataire a effectué un levé (n° 48 bis) le 4 novembre 2021, qui remplace la campagne n° 48 de septembre 2021.**

**Le 27 janvier 2022, le réseau de nivellement de Lochwiller a été augmenté par 6 repères R1011, R1012, R1013, R1014, R1015 et R1016, qui correspondent aux regards des piézomètres (PMS, PKA et PL), à la dalle du pilote de rabattement FRAB-1 et au local technique. Les repères ont un caractère permanent.**

La fréquence des levés est bimestrielle.

Afin de préciser les tendances d'évolution des repères en place, des calculs de mouvements sont effectués :

- par rapport au levé précédent (en général deux mois) ;
- par rapport à chaque référence (07/03/2013, 17/04/2014, 29/09/2015, 30/03/2017 et 02/10/2017) ;
- sur une période d'une année précédant la campagne (cumulé annuel).

Enfin, pour chaque calcul de déplacement cumulé ( $\Delta XY$ ), le gisement<sup>1</sup> (ou l'azimut) du vecteur, défini par le point de référence et le dernier point mesuré, est déterminé.

**Ce compte-rendu a pour objectif de préciser la tendance actuelle des mouvements du sol. L'interprétation des résultats prendra en compte les écarts par rapport au levé précédent et sur la valeur cumulée annuelle.**

**Nota :**

**En mars 2022, des travaux de traitement des crevasses ont été entrepris.**

---

<sup>1</sup> Le **gisement** d'une direction est l'angle que fait cette direction avec le Nord géographique. Il est compté de 0 à 400 grades dans le sens des aiguilles d'une montre (synonyme d'azimut).

## **2. Campagne n°51 du 30 mars 2022 : résultats et commentaires**

La campagne s'est déroulée le 30 mars 2022. Le réseau est aujourd'hui constitué de 104 repères, lesquels ont tous été retrouvés et mesurés. Les points 1084, 1098 et 1099 ont été remplacés.

### **3. Mouvements verticaux (DZ)**

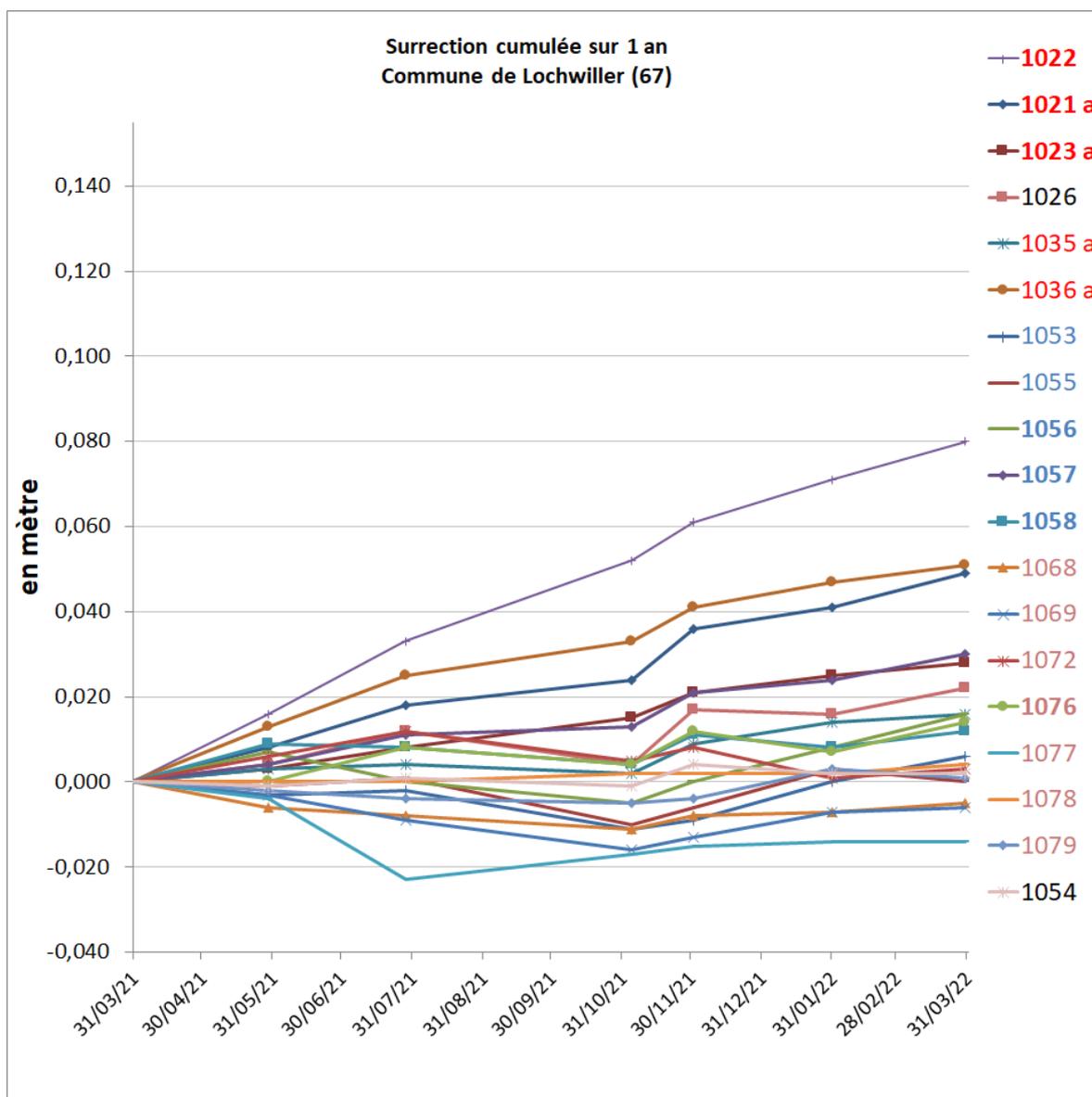
Les graphes ci-après illustrent l'évolution des mouvements verticaux sur l'année qui précède cette campagne (période du 30 mars 2021 au 30 mars 2022) sur un panel de repères représentatif du réseau. Pour plus de clarté, un graphique dédié aux repères relatifs aux mesures de fissurométrie est proposé séparément.

On rappellera que les repères situés au niveau du verger montrent parfois une cinétique de mouvement particulière (R1053, 1055 et 1056). Ils sont généralement représentatifs d'un phénomène de réhydratation des terrains argileux par les pluies météoriques après un épisode de sécheresse été / automne. Ce phénomène se cumule au gonflement initié par l'anhydrite et peut expliquer les tendances mesurées épisodiquement. Cette remarque est valable pour tous les repères situés sur des terrains non imperméabilisés (verger, espaces verts).

On ne peut exclure également le fait que l'on puisse être, localement, en présence d'un phénomène de dissolution du gypse.

#### **3.1. Repères d'auscultation de R1001 à R1089 (hors fissuromètres et déformètres)**

L'ensemble des 84 repères d'auscultation, numérotés de R1001 à R1089 (repères implantés en 2013 / 2014, 1<sup>ère</sup> extension en 2015 et 2<sup>ème</sup> extension en 2017) ont été mesurés.



Les résultats sont repris dans le tableau ci-après. Pour mémoire, on rappellera les valeurs cumulées des repères les plus importantes, par rapport aux dates de référence.

N° repère	Date de référence	Cumulé (par rapport à la référence )	Cumulé annuel (référence au 30/03/2021)	Tendance (partiel) (référence au 27/01/2022)
R 1021 a	07/03/2013	107,1 cm	4,9 cm	+ 0,8 cm
R 1022	07/03/2013	130,7 cm	8,0 cm	+ 0,9 cm
R 1023 a	07/03/2013	46,4 cm	2,8 cm	+ 0,3 cm
R 1036 a	07/03/2013	86,7 cm	5,1 cm	+ 0,4 cm
R 1055	29/09/2015	5,4 cm	0 cm	- 0,3 cm
R 1056	29/09/2015	18,0 cm	1,6 cm	+ 0,8 cm
R 1057	29/09/2015	43,6 cm	3,0 cm	+ 0,6 cm
R 1076	30/03/2017	11,1 cm	1,4 cm	+ 0,7 cm

La valeur maximale cumulée en référence au levé du 7 mars 2013 atteint 130,7 cm sur le point R1022 (+ 0,9 cm par rapport à la campagne de janvier 2022 - impasse du Koellberg).

La valeur maximale cumulée annuelle (référence du 2 décembre 2020) atteint 8,0 cm sur ce point.

Le point R1022 présente la plus forte tendance à la surrection (partiel + 0,9 cm).

Les mouvements de surrection en valeurs cumulées annuelles les plus importants se situent au niveau de l'impasse du Koellberg (R1021a, R1022, R1036 a), au niveau du verger au sud du lotissement, de part et d'autre des zones crevassées (R1057).

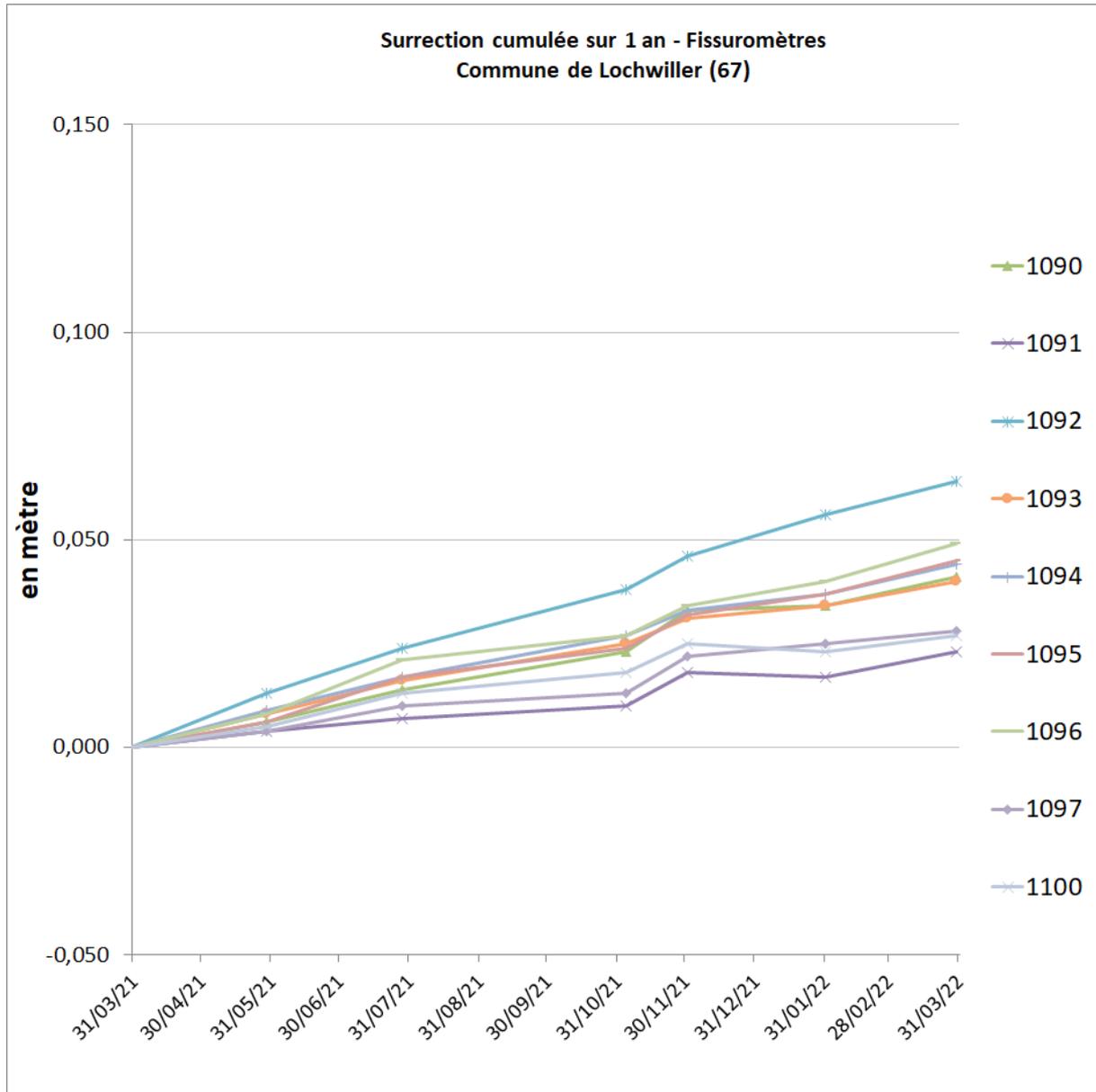
### **3.2. Repères attachés au suivi des crevasses (R1090 à R1100)**

Le graphe ci-dessous concerne les 11 repères attachés aux mesures de fissurométrie (repères implantés le 2 octobre 2017).

3 repères (R1092, R1095, R1096) présentent un mouvement significatif par rapport à la mesure précédente (~1 cm sur 2 mois). Les mouvements verticaux, sur deux mois, sont compris entre 0,3 et 0,9 cm (voir fichier « synthèse des relevés », onglet « synthèse globale »).

La valeur cumulée sur un an est comprise entre 2,3 et 6,4 cm.

La valeur cumulée par rapport à la date de référence (2 octobre 2017) est comprise entre 16,1 et 41,1 cm.



### 3.3. Calcul des vitesses des mouvements verticaux (DZ) sur les repères remarquables de l'ensemble du réseau

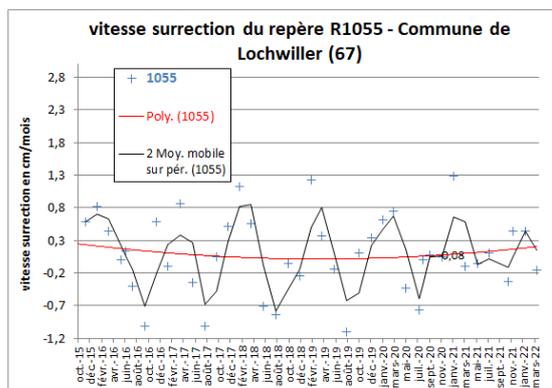
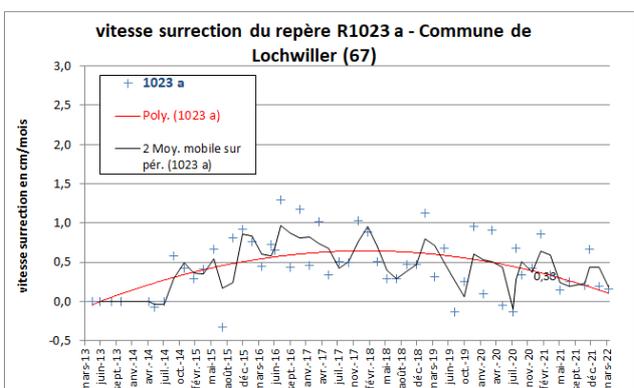
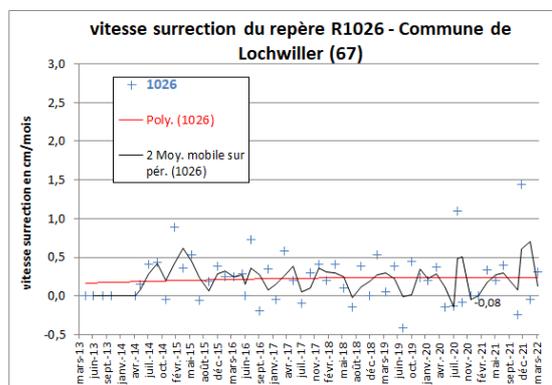
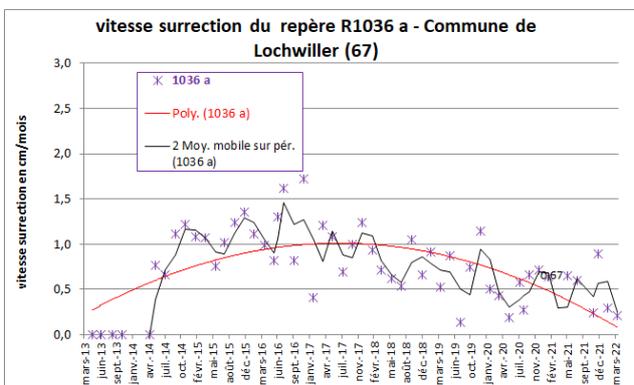
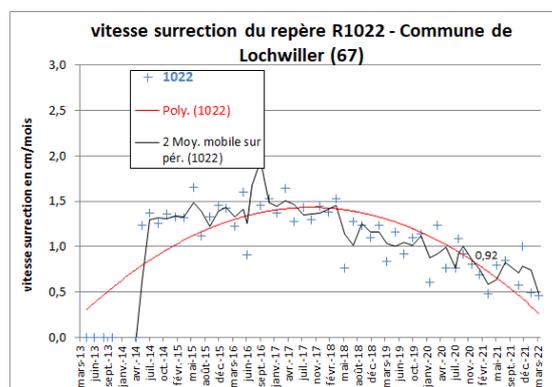
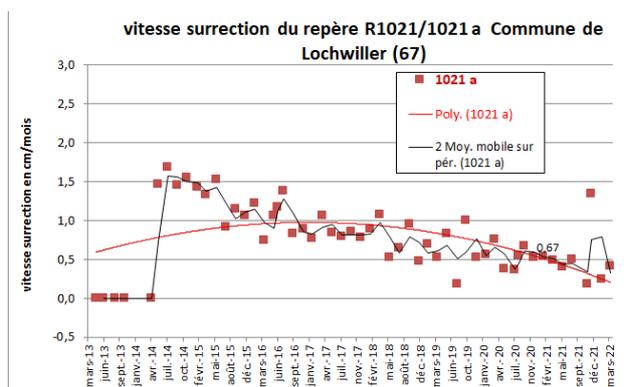
Afin de disposer d'une bonne approche de la tendance évolutive des mouvements verticaux, un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur l'ensemble des repères. Seuls les résultats des points présentant des vitesses actuelles significatives ont été reportés dans les graphes ci-dessous. Deux types de courbes de tendance sont proposés :

- courbes de tendance Polynomiale (2) : vitesses lissées, peu influencées par des éléments extérieurs (météorologie),
- courbes de tendance Moyenne mobile (2) : vitesses hétérogènes, influencées par des éléments extérieurs (météorologie).

Les valeurs négatives correspondent à des tassements, les valeurs positives à une surrection.

La vitesse actuelle est calculée sur la base des deux dernières campagnes. Elle se situe entre 0 cm et + 0,4 cm / 2 mois.

Une tendance à la baisse (décélération) ou à la stabilité de la vitesse de surrection a été observée pour la majorité des repères pour la campagne de mars 2022, sans prendre en compte les fissuromètres. On note toutefois, par période, des fluctuations de cette vitesse sur certains repères implantés sur des sols susceptibles d'être influencés par les conditions météorologiques. Le calcul des vitesses indique clairement l'impact des conditions climatiques sur les mesures.



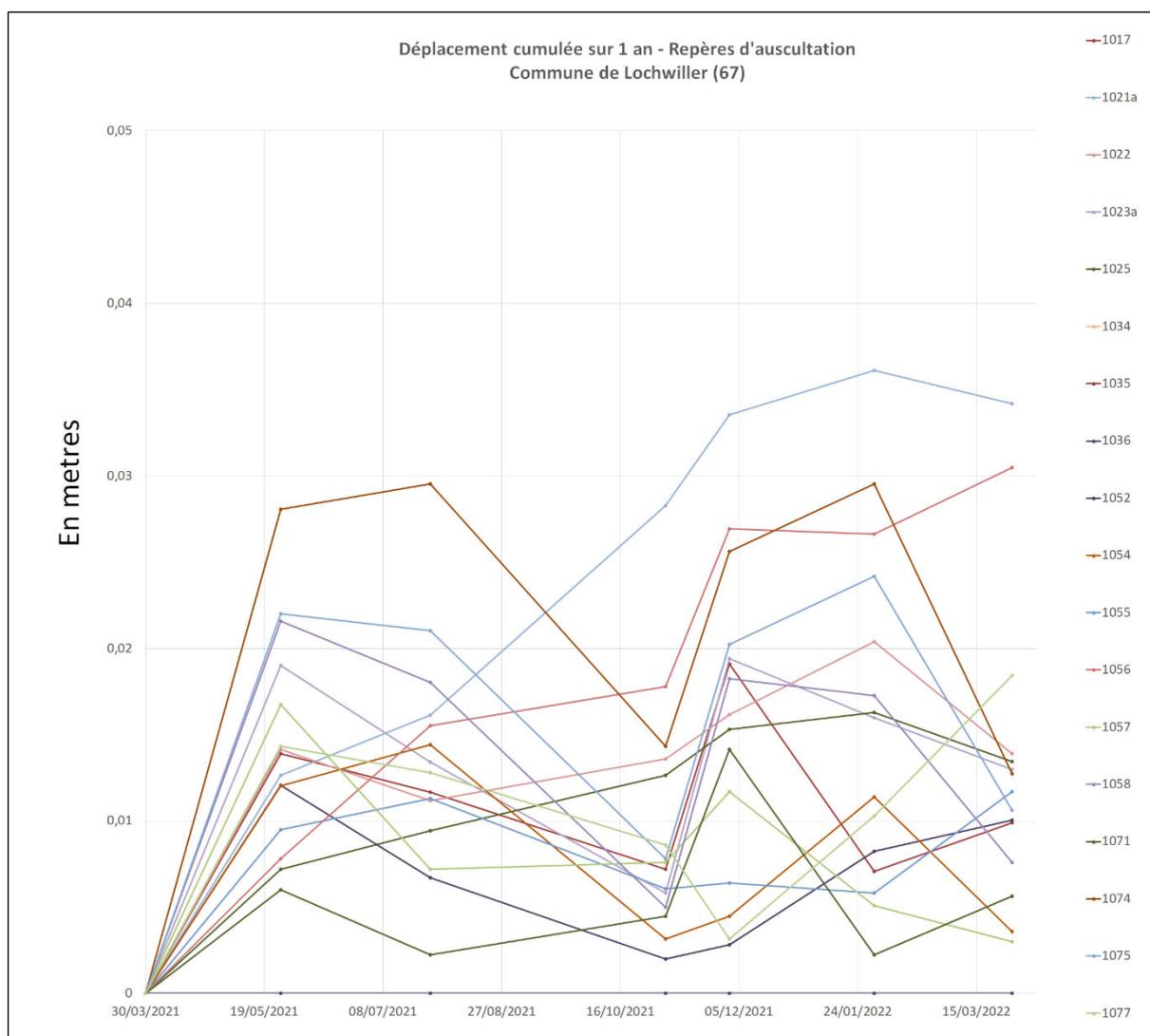


## 4. Déplacements horizontaux (DXY)

Les graphes ci-après illustrent l'évolution des déplacements horizontaux sur l'année qui précède cette campagne (période du 30 mars 2021 au 30 mars 2022).

### 4.1. Repères d'auscultation de R1001 à R1089 (hors fissuromètres)

Le graphe ci-dessous concerne 86 repères d'auscultation, numérotés de R1001 à R1089 (repères implantés en 2013 / 2014, 1<sup>ère</sup> extension en 2015 et 2<sup>ème</sup> extension en 2017).



Les résultats sont repris dans le tableau ci-après. Pour mémoire, on rappellera les valeurs cumulées par rapport aux dates de référence.

N° repère	Date de référence	Cumulé (par rapport à la référence)	Cumulé annuel (référence au 30/03/2021)	Tendance (partiel) (référence au 27/01/2022)	Gis. (en grade) (réf. au 30/03/2021)
R 1036 a	07/03/2013	92,8 cm	4,3 cm	0,9 cm	248,956
R 1026	17/04/2014	49,5 cm	1,9 cm	0,6 cm	286,790
R 1034 a	17/04/2014	49,7 cm	2,3 cm	0,6 cm	248,071
R 1035 a	07/03/2013	69,5 cm	3,0 cm	0,7 cm	256,045
R 1021 a	07/03/2013	68,4 cm	3,4 cm	0,7 cm	283,050
R 1053	29/09/2015	38,1 cm	3,6 cm	0,8 cm	248,752
R 1055	29/09/2015	18,7 cm	1,2 cm	0,9 cm	222,203
R 1056	29/09/2015	47,6 cm	3,0 cm	0,8 cm	245,566
R 1076	30/03/2017	15,6 cm	1,9 cm	1 cm	179,517

La valeur maximale cumulée en référence au levé du 7 mars 2013 atteint 92,8 cm sur le point R1036a (+ 0,9 cm par rapport à la campagne précédente).

La valeur maximale cumulée annuelle (référence du 30 mars 2021) atteint 4,3 cm sur ce point.

Le déplacement partiel (par rapport au levé précédent du 27 janvier 2022, c'est-à-dire sur deux mois) le plus important est observé sur les repères R1017 (+ 1,2 cm), R1059 (+ 1 cm) et R1076 (+ 1 cm).

L'azimut des déplacements observé sur la carte « Cumul annuel de mars 2021 à mars 2022 » est quasi inchangé et généralement orienté :

- ouest / sud-ouest pour les points R1024 a, R1021a, R1036a, R1026, R1034a, R1035a, R1036a, R1053, 1055 et 1056 ;
- nord / nord-ouest pour les points R1010, R1016, R1022 et R1025 ;
- est / nord-est pour les points R1023a, R1057, 1058, 1059 et 1060.

L'analyse des déplacements sur l'ensemble de la zone en mouvement nous montre deux directions préférentielles : sud-ouest et nord-est.

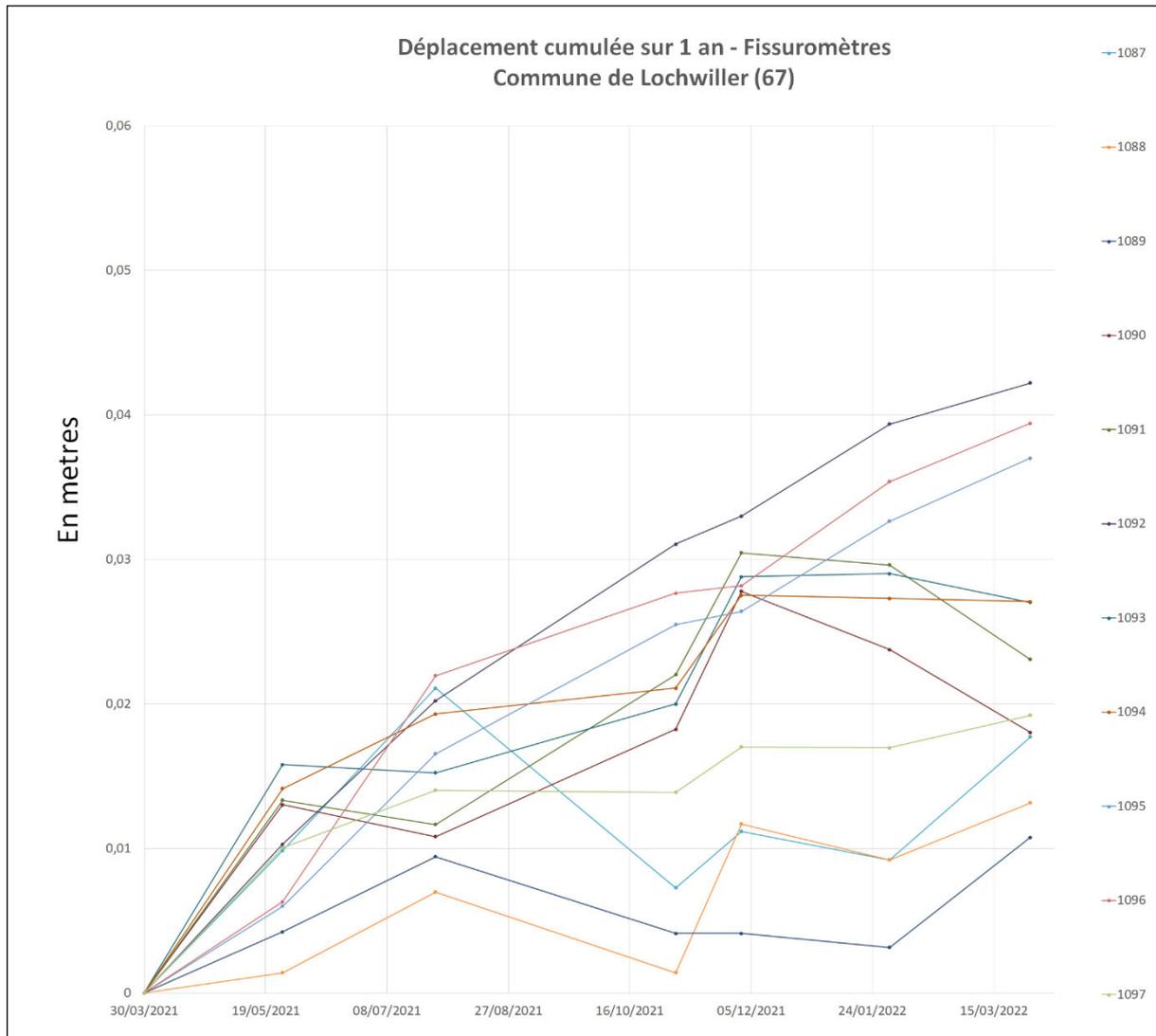
On peut raisonnablement penser que ces mouvements de directions opposées sont à l'origine des crevasses et que ces dernières seront probablement amenées à évoluer dans le futur.

#### 4.2. Repères attachés au suivi des crevasses (R1090 à R1100)

Le graphe ci-après concerne les 11 repères attachés aux mesures de fissurométrie (repères implantés le 2 octobre 2017).

Les mouvements horizontaux, sur deux mois, sont compris entre 0,3 cm et 0,9 cm (voir « synthèse des relevés », onglet « synthèse globale »).

Les valeurs cumulées annuelles sont comprises entre 1,5 cm et 4,2 cm. La valeur cumulée par rapport à la date de référence (2 octobre 2017) est comprise entre 15,6 et 33,6 cm.

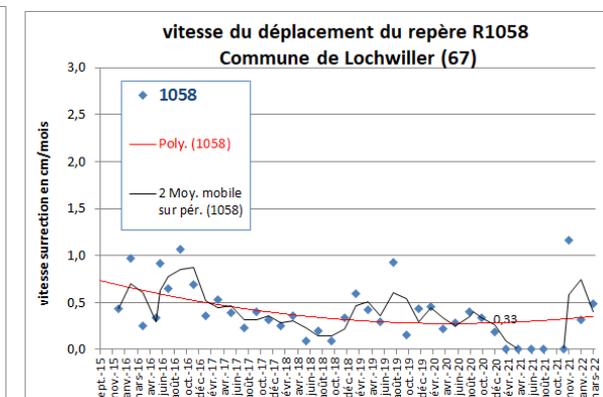
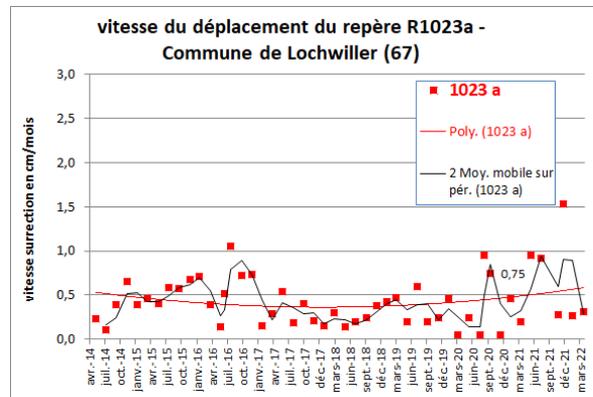
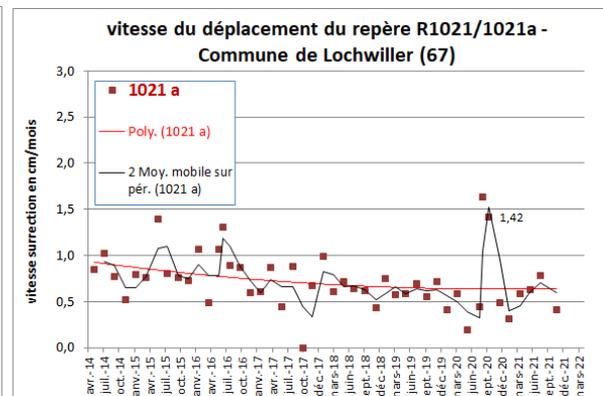
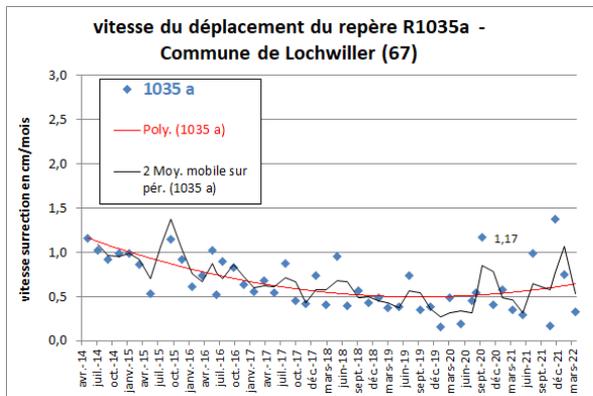
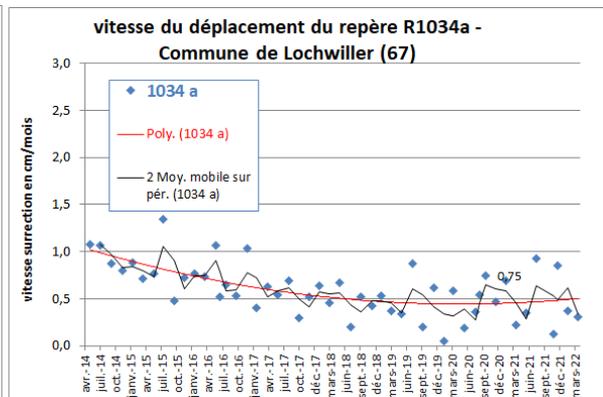
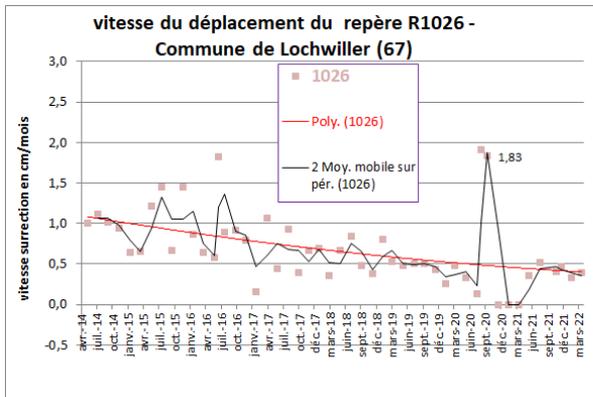
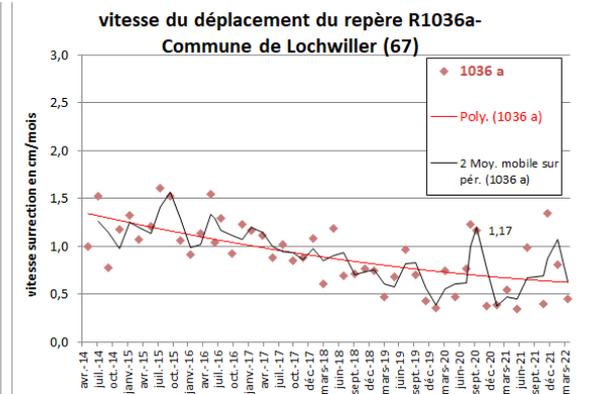
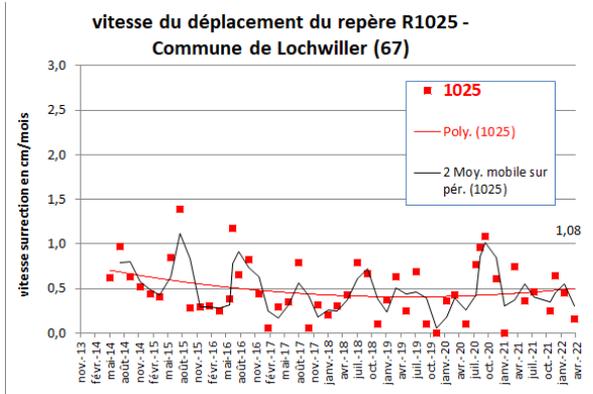


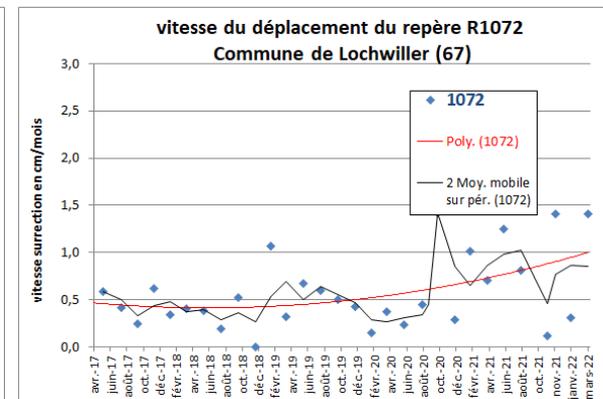
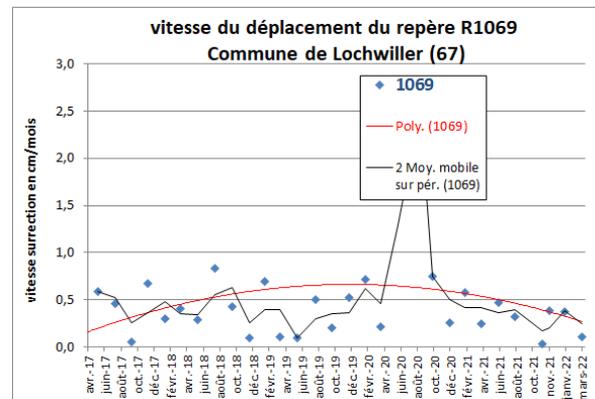
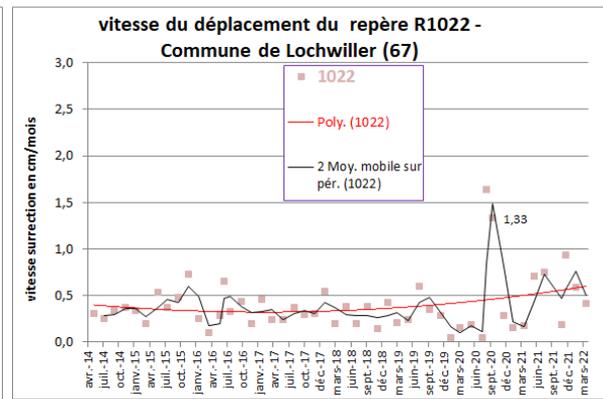
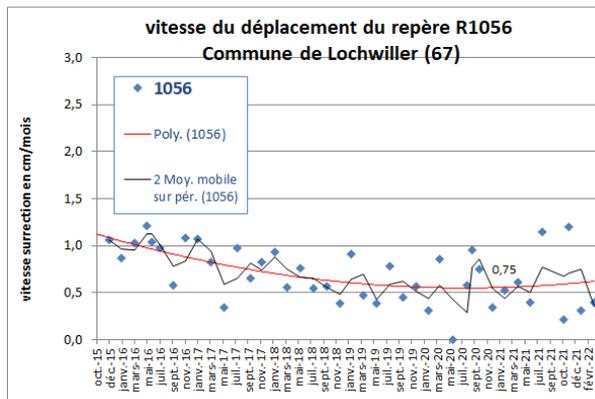
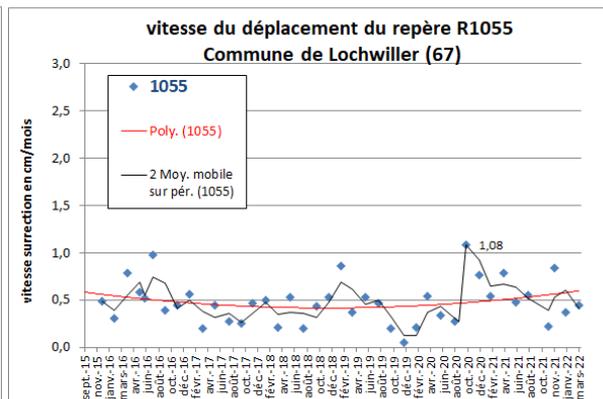
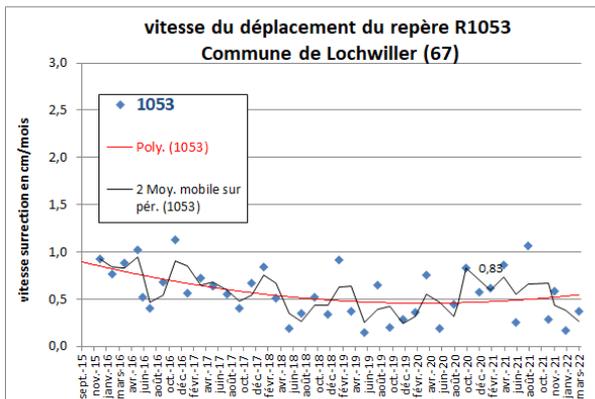
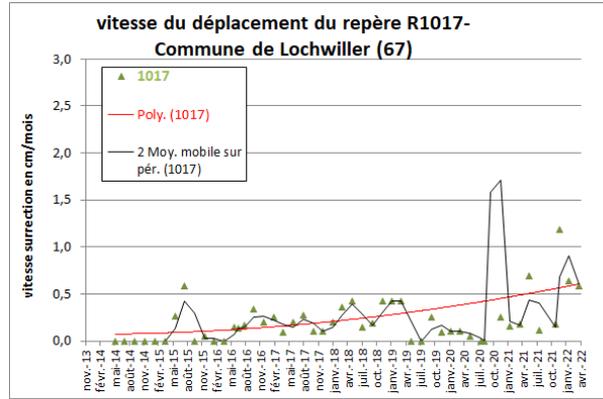
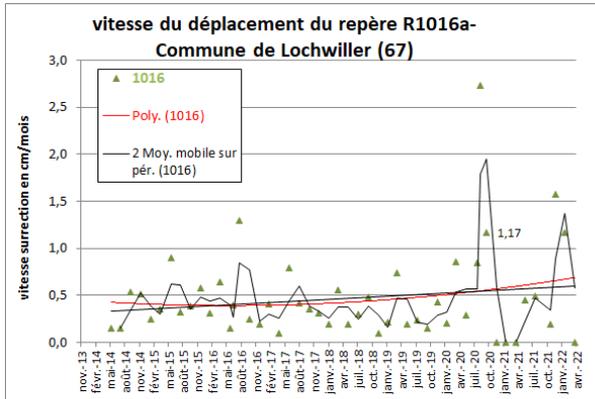
#### 4.3. Calcul des vitesses des déplacements horizontaux (DXY) sur les repères remarquables de l'ensemble du réseau

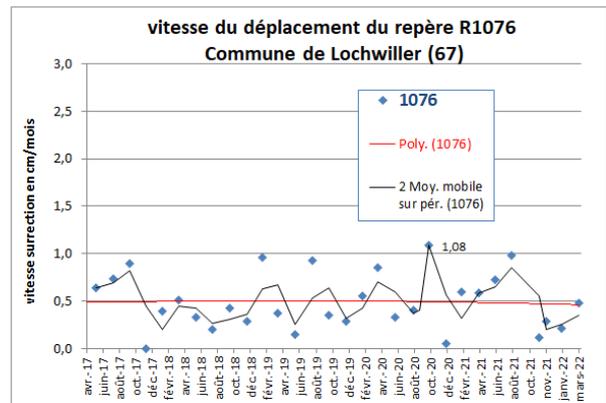
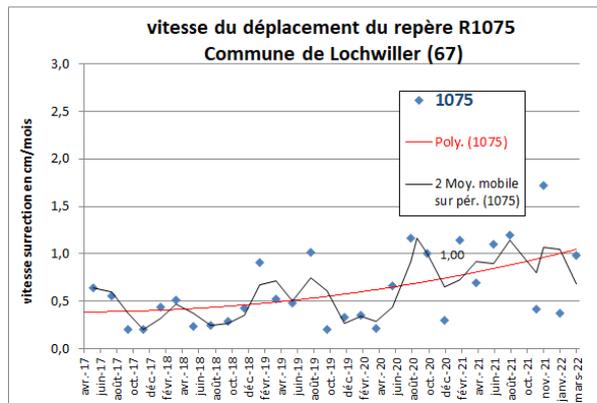
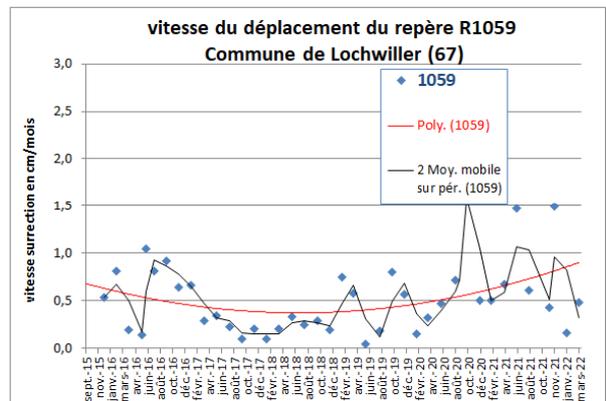
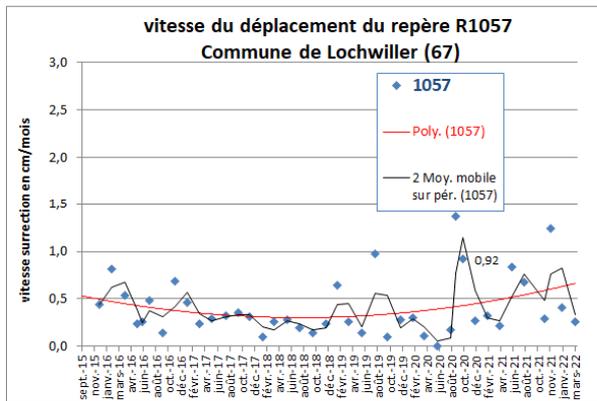
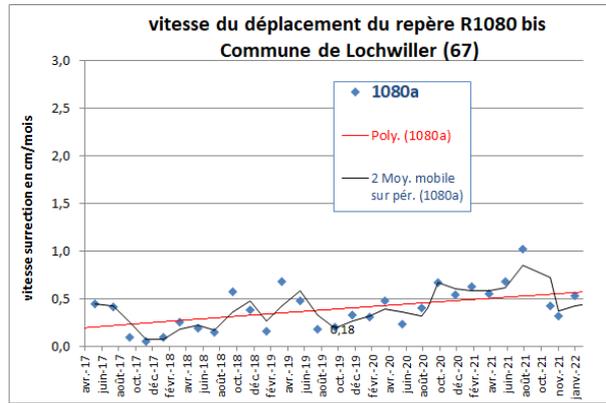
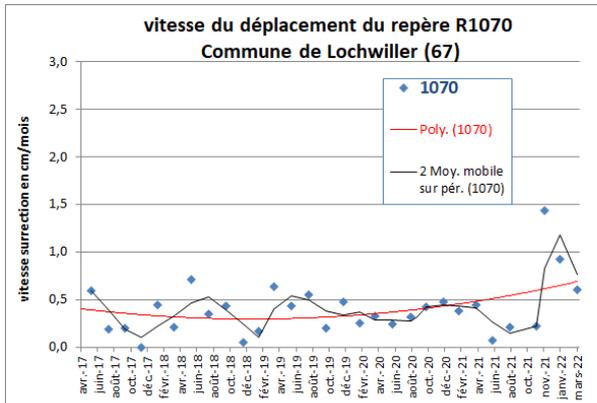
Afin de disposer d'une bonne approche de la tendance évolutive des mouvements horizontaux, un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur les repères les plus remarquables. Comme pour les mouvements verticaux, deux types de courbes de tendance sont proposées : Polynomiale et Moyenne mobile. Les résultats sont reportés dans les graphes ci-dessous.

La vitesse actuelle calculée **sur la base des deux dernières campagnes** se situe entre + 0,1 et 0,43 cm / 2 mois (campagne précédente - 0,28 et 0,55 cm / 2 mois).

La tendance générale pour la dernière campagne est à la stabilité, voire à la baisse des vitesses de déplacement avec des fluctuations plus ou moins importantes selon la nature des sols.







## 5. Extension du phénomène

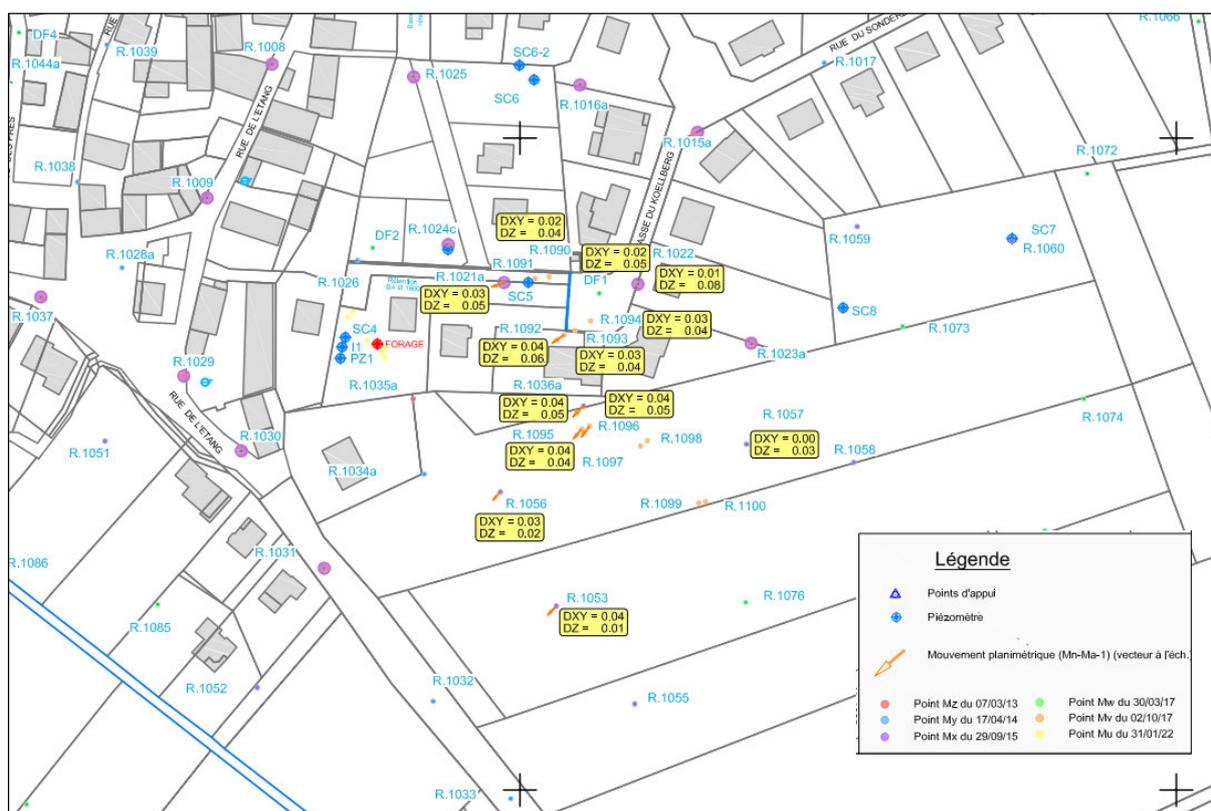
Le plan « Cumul annuel (30 mars 2021 au 30 mars 2022) » ci-après précise les repères concernés par un mouvement sur un an  $\geq 2$  cm, qu'il soit de surrection (vertical DZ) ou de translation (horizontal DXY). Il définit, au droit du lotissement, la **zone actuelle de mouvement**.

Le plan « Cumul depuis le 3 mars 2013 » permet de délimiter la zone concernée par des mouvements du sol depuis la première campagne de mesures.

Concernant les mouvements verticaux, partiels (sur les deux dernières campagnes) des repères R1001 à R1089 (hors déformètres et fissuromètres), nous n'observons pas de repères affichant une valeur en surrection significative ( $>1$  cm).

Pour les déplacements partiels (mouvements horizontaux), les repères qui affichent une valeur significative ( $>1$  cm) sont :

- R1012, R1017, R1040, R1042, R1065b, R1074, R1077.



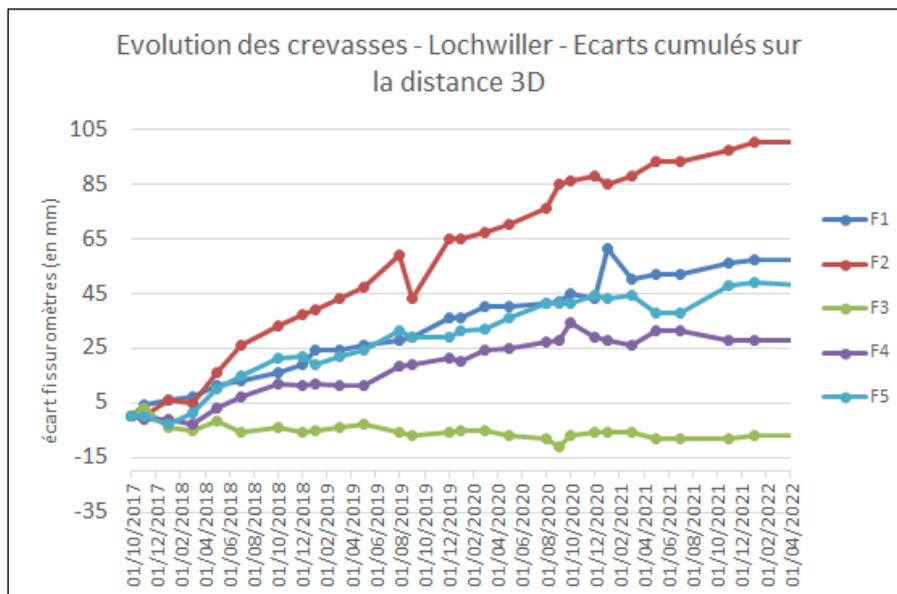
Extrait du plan Cumul sur un an (réf. 30 mars 2021).

## 6. Mesures de fissurométrie (voir tableau de synthèse et plan « Zones de crevasses » annexés).

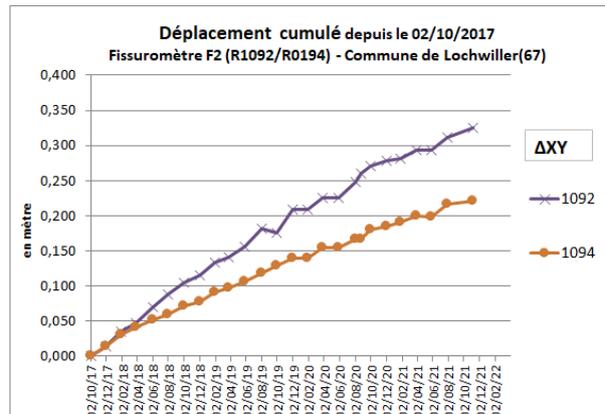
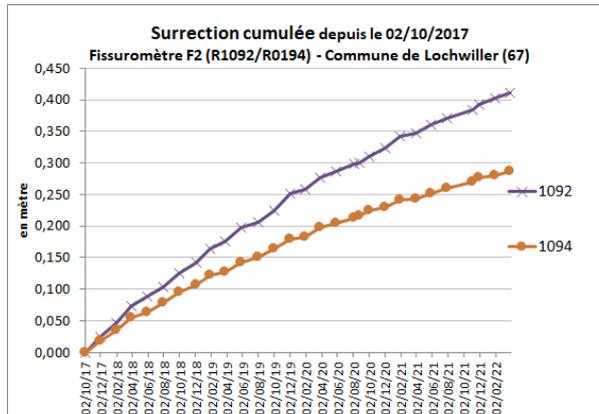
Les distances 3D ont été calculées au niveau de chaque fissuromètre. L'écart maximum est mesuré sur le fissuromètre F2 sur la place de l'impasse Koellberg. Il est de 10 cm en valeur cumulée par rapport à l'origine.

Fissuromètre	Points	distance entre fissuro	distance entre fissuro	distance entre fissuro	écart (réf. levé)	écart (réf. à l'origine)	
F 1	1090	4,438	4,493	4,495	0,002	0,057	Impasse du Koellberg
	1091						
F 2	1092	9,191	9,289	9,292	0,003	0,100	Place du Koellberg
	1093						
	1094						
F 3	1095	2,577	2,568	2,569	0,001	-0,007	verger
	1096						
F 4	1097	2,757	2,785	2,785	0,000	0,028	verger
	1098						
F 5	1099	2,155	2,203	2,205	0,001	0,049	verger
	1100						

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des écarts sur les cinq fissuromètres depuis leur implantation (distance 3D).



Les graphiques ci-après montrent l'évolution des deux repères attachés au fissuromètre F2 (repères R1092 et R1094 distants d'une dizaine de mètres environ). On observe un léger différentiel sur la composante Z (surrection) et sur la composante XY (déplacement).



## Plans et mesures

Les plans et le fichier des mesures réalisées le 30 mars 2022 sont fournis en annexes.

## 7. Conclusion

Les résultats du levé topographique (altitude et planimétrie) de la campagne du 30 mars 2022 indiquent :

- une poursuite des mouvements de surrection du sol au niveau de l'impasse. La valeur maximale de surrection est mesurée sur le repère R1022 et atteint **+ 130,7 cm** en référence au levé du 7 mars 2013 et **+ 8,0 cm** sur une période d'un an ;
- un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur l'ensemble des repères. Pour cette campagne, elles se situent entre **0 et + 0,4 cm** (surrection) pour deux mois ;
- une poursuite des déplacements horizontaux avec une valeur maximale sur le repère R1036a de **92,8 cm** en référence au levé du 7 mars 2013 et de **4,3 cm** sur une période d'un an selon un même azimut (ouest) ;
- comme pour les mouvements verticaux, des vitesses de déplacement ont été calculées. Elles se situent entre **- 0,1 et 0,43 cm / 2 mois** ;
- les distances 3D ont été calculées au niveau des cinq fissuromètres. L'écart maximum (écart entre la distance à l'origine et la distance au levé précédent) est mesuré sur la place de l'impasse Koellberg (F2 avec 10 cm en ouverture).
- des travaux de comblement des crevasses ont commencé.

**Malgré un évènement de plus forte intensité en décembre 2021, si les mouvements de surrection et de déplacement se poursuivent, c'est avec une intensité globalement plus modérée depuis juillet 2021. Il reste nécessaire de voir l'évolution sur un temps plus long pour conclure sur l'influence du pilote de rabattement.**